



NEUTRAMAX

MARINE

TRAITEMENT ANTI-ODEURS EN PLAQUES



- ▶ **Rémanent** : la diffusion des actifs neutralisants d'odeurs dure jusqu'à 4 mois.
- ▶ **Performant** : une petite plaque traite jusqu'à 15 m³, une plaque moyenne jusqu'à 120 m³.
- ▶ **Innovant et fiable** : aucun risque de déversement de liquide.
- ▶ **Procédé simple de mise en oeuvre** : aucune maintenance nécessaire.
- ▶ **S'utilise sans alimentation électrique et sans piles.**
- ▶ **Très agréablement parfumé.**

Utilisateurs : idéal pour les regards ou postes d'assainissement, fosses septiques, locaux poubelles, caves à fioul, endroits humides, greniers...

APPLICATION

Le produit est emballé individuellement dans un sachet plastique. Couper l'emballage plastique et sortir la plaque.

Suspendre la plaque de NEUTRAMAX de préférence en hauteur à proximité de la source malodorante, idéalement dans un flux d'air.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : gel bleu.

Odeur : marine.

Poids disponibles : 40g et 120g

PROTECTION PRÉCONISÉE :

Gants nitrile

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société



www.pro5.fr

0924

